

Compte rendu de la Commission Cantine

Mardi 28 mars 2017, La Neuville-Roy 18h30

Présents :

Mesdames Jeko Nathalie, Gambier Audrey, Bastion Isabelle, Virely Pauline (Sagère)

Messieurs Houpy Thierry, Lesueur Thomas

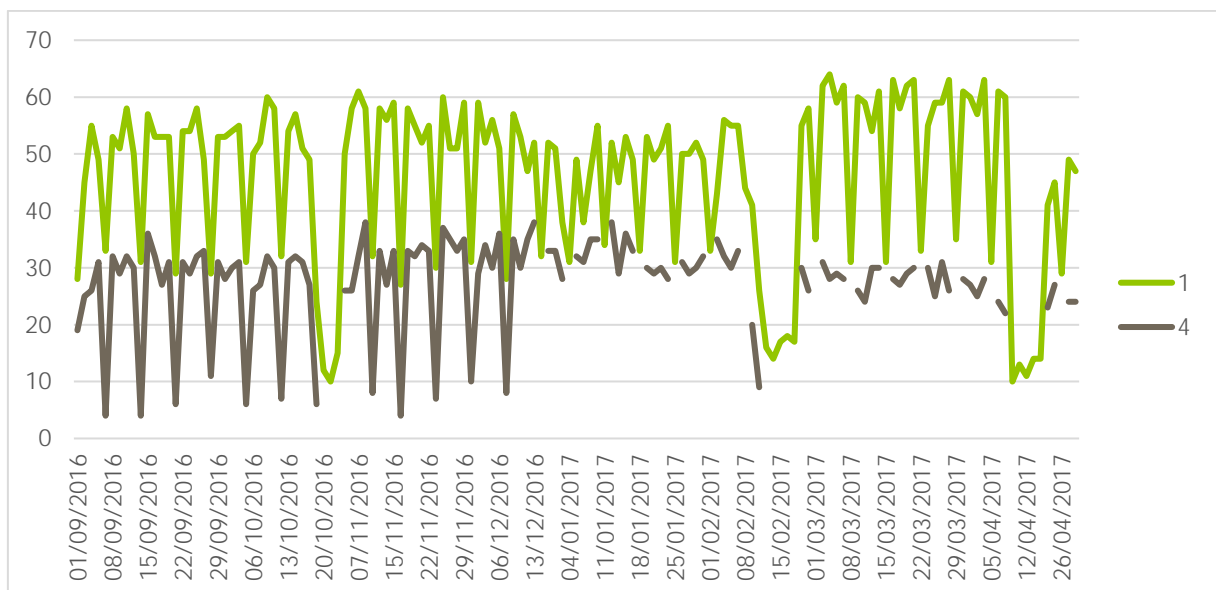
Objet de cette commission

Etablir une démarche qualité autour des repas et du service (suivi des propositions, problématiques rencontrées...)

Les personnes autour de la table doivent adopter une démarche constructive et positive en gardant l'intérêt commun.

1. Organisation et Fonctionnement

a. Fréquentation (nbre d'enfants accueillis par midi)



- Suite au souci de bus, plus de place assise sur la boucle Pronleroy, Montiers, Légliantiers, il a fallu déplacer les enfants de la classe Mme Cauwenberghs vers la cantine de La Neuville-Roy. (depuis le 9 février 2017)

Ce message a été envoyé sur votre adresse mail définie sur votre fiche Famille du site peri.sirs-leshirondelles.fr

Changement de lieu de cantine

Bonjour,

Depuis le mois de septembre, nous avons eu à plusieurs reprises une saturation dans le bus effectuant le trajet entre Montiers, Léglantiers et Pronleroy le midi. C'est à dire qu'il restait au plus 1 ou 2 places vides, voir aucune comme ce fut le cas cette semaine.

Le conseil général qui finance et assure le service de bus, a une obligation de transport uniquement pour les enfants rentrant à leur domicile et non pour ceux se rendant à la cantine. Si le cas était arrivé (sur-effectif dans le bus), le chauffeur aurait dû refuser la montée d'un enfant se rendant à la cantine.

Avant que cette situation ne se produise, nous avons pris la décision de changer le lieu de cantine pour les enfants de la classe de Mme Cauwenberghs. Comme les enfants de la classe de Mme Delacourt, les enfants de la classe de Mme Cauwenberghs déjeunant à la cantine se rendront à partir du jeudi 9 février à La Neuville-Roy et non plus à Léglantiers.

Merci d'en informer vos enfants
Merci de votre compréhension

M Lesueur et l'équipe Pêriscolaire

Merci de signer électroniquement ce message

##Signature##

Le site a été mis à jour, vous n'avez aucune manipulation à faire

b. Hygiène

Commande de lingettes faite et reçue pour Léglantiers

LNR

Léglantiers

Formation HACCP faite le lundi 6 février sur les 2 sites par la SAGERE.

Rapport reçu le 24 février.

Plusieurs non-conformités constatées, de plusieurs ordres

Le syndicat se doit de lever ces non-conformités, un plan d'actions sera établi avec une priorisation des actions → Action T Lesueur

(Tenue de travail, Casier pour le personnel, Plan d'appâtage, suppression des éléments en bois dans la partie cuisine, hygiène pour le personnel, suppression éponge, torchon, ..., rangement de la vaisselle, Fiches de données sécurité des produits d'entretien, ...)

c. Locaux

Problème de ménage de la salle des fêtes de LNR le lundi matin suite à la location de la salle le weekend, revoir le personnel et la mairie

d. Personnel

5 personnes présentent le midi à LNR

3 personnes présentent le midi à LEG

e. Durée pause méridienne

RAS

Rencontrer les enseignants et le directeur de LNR pour utilisation de la cour de récréée.

f. Facturation SAGERE

OK, fonctionnement correcte du site pour contrôle des factures

g. Matériel mis à disposition

Léglantiers

La Neuville-Roy

Manque

Petites cuillères, carafe plastique, coupelles pour dessert

Grands couteaux achetés pour les 2 cantines

2. Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Mise en place d'une Autorisation Parentale pour la prise de médicaments.

Document à disposition dans les lieux d'accueil, signé par le responsable de l'enfant au besoin

3. Etude des Menus

a. Quantité dans l'assiette

Moins de gaspillage ce qui peut engendrer des quantités très juste quand le repas plait.

b. Qualité

Viande grasse (sauté de veau)

Mme Virely se propose de venir sur un service pour voir le poisson dans les assiettes.

Audrey centralise les remontées des cantines pour les faire parvenir à la SAGERE

Remarques du personnel sur la Paëlla qui plait beaucoup mais qui demande beaucoup d'assistance pour décortiquer les crevettes et les

moules. Mme Virely précise que les crevettes et les moules sont décortiqués pour les repas maternelles, mais pas pour les élémentaires pour améliorer la qualité du produit.

c. Introduction de produits locaux

Fourniture du pain le lundi par PROXI depuis début décembre

Suite fermeture du point chaud, le boulanger de Saint-Just-en-

Chaussée a pris le relai et fourni la cantine les mardis, mercredis, jeudis et vendredis depuis le 9 janvier 2017.

Dépôt fait directement au périscolaire de LNR pour les 2 cantines

d. Animations

- Le Président propose de reprendre une initiative déjà lancée dans plusieurs communes, à savoir l'ouverture de la cantine aux personnes âgées le 1^{er} mercredi du mois (limiter à 8 personnes, prix 5.5€)

Le but est de créer du lien entre les générations.

Une communication sera faite en avril

Un bilan sera fait en fin d'année scolaire.

Délibération du conseil syndical le 25 janvier 2017

- Pour fêter les rois, un accueil café + galette a été organisé au péri le matin et le soir et les enfants ont tiré les rois au goûter. Peu de participation de parents

e. Amélioration continue

Lancer le programme de tri et la valorisation des déchets (compostage) :

Programme à mettre en place au printemps avec une animation TAP.

Les barquettes servant à livrer les plats sont réutilisés par les écoles, le péri, ...

4. Saturation cantine

Réponse reçue du Département de M Colomb le 3 février 2017 pour les sureffectifs dans le bus. Le département refusera les enfants déjeunant à la cantine si plus de places dans le bus. D'où la nécessité de réorganiser l'affectation des enfants de Montiers à la cantine.

Changement d'affectation pour les enfants de la classe de Mme Cauwenberghs (6-7 enfants)

Reste maintenant 2-3 places assises dans le bus

Au vu de l'augmentation des effectifs globaux accueillis cette année encore, il faudra réfléchir pour l'année prochaine à une solution règlementaire (ex : cantine uniquement pour les enfants dont les 2 parents travaillent)

5. Repas de fin d'année

Voëux 2017 à la salle de Léglantiers. Moment très conviviale et apprécié, présence des enseignants, du personnel, des élus, de quelques représentants des parents d'élèves.

Remarques de quelques membres du conseil syndical non présents qui ont trouvé cette initiative trop chère et non validée par le conseil syndical.

6. Etude RPC

Monsieur Lesueur présente le programme du RPC pour la partie restauration à Mme Virely. Mme Virely propose les services de la SAGERE pour l'aménagement et la mise en fonctionnement des nouveaux locaux.

Monsieur Lesueur sollicitera les équipes de la SAGERE pendant les études en tant qu'experts.

Prochaine commission : Mardi 13 juin 2017